

# Ville de Gatineau

Séances publiques d'information sur les pluies  
diluviennes de juillet 2018

**Compte-rendu des échanges – Version finale**

14 décembre 2018

---

## Table des matières

1. Introduction	2
2. Déroulement des séances publiques d'information	3
3. Synthèse des questions et commentaires des participants	4
3.1. Secteur Wychwood	4
3.2. Secteur zone Blanche	6
4. Conclusion	9

---

# 1. Introduction

La Ville de Gatineau a vécu plusieurs épisodes de pluies diluviennes au cours des dernières années, le plus récent épisode s'étant produit les 24 et 25 juillet 2018. Lors de ces pluies, des inondations et des refoulements d'égouts ont affecté de nombreuses résidences, principalement dans les secteurs de Wychwood et de la zone Blanche.

Des démarches ont été effectuées afin de comprendre la problématique pour ces deux secteurs et déterminer les causes permettant d'expliquer que des inondations et refoulements surviennent lors des fortes pluies. Des actions ont aussi été identifiées pour minimiser le risque d'infiltration des eaux, tant du côté de la Ville que des propriétaires.

Afin de fournir cette information aux résidents, la Ville de Gatineau a tenu des séances publiques d'information pour le secteur Wychwood et le secteur de la zone Blanche. Le présent document vise à faire le compte-rendu de ces deux rencontres avec les citoyens et sera remis à la Ville, qui pourra également rendre celui-ci disponible pour consultation par les citoyens.

---

## 2. Déroulement des séances publiques d'information

La première séance, qui s'est tenue le 17 octobre 2018 à 19 h à l'Agora de l'école secondaire Grande-Rivière, était dédiée aux résidents du secteur Wychwood (Aylmer). Au total, 117 citoyens ont participé à cette séance d'information. La seconde séance, qui a eu lieu le 23 octobre 2018 à 19 h à l'Agora de l'école polyvalente Le Carrefour, était quant à elle dédiée aux résidents du secteur de la zone Blanche (Gatineau). Au total, 220 citoyens ont participé à cette séance d'information.

Les deux séances d'information du 17 et du 23 octobre avaient pour objectif de faire le point avec les citoyens sur la situation entourant les inondations et les refoulements qui ont eu lieu à la suite des fortes pluies du 25 juillet 2018 et de donner l'information concernant les actions qui devront être entreprises par la Ville et par les propriétaires pour résoudre la problématique. Bien que l'information présentée concernait principalement les pluies diluviennes du 25 juillet, les événements liés aux pluies du 30 octobre 2017 ont également été abordés.

Les deux séances ont débuté par une présentation des représentants de la Ville sur les éléments suivants :

- Un résumé des événements de pluies majeures des dernières années.
- Les types de réseaux d'égouts, les bassins sanitaires et les chemins d'écoulement sanitaire que l'on retrouve dans chaque secteur concerné, de même que les zones et rues touchées par les inondations et refoulements lors des pluies diluviennes du 25 juillet.
- Les différents types d'installations sanitaires et pluviales résidentielles, avec la présentation du système recommandé par la Ville.
- La conception des systèmes sanitaires résidentiels et municipaux, des systèmes de drainage résidentiels et leur impact sur la gestion des eaux sanitaires et de ruissèlement lors de fortes pluies.
- La nappe phréatique et son impact potentiel sur les risques d'inondations.
- L'analyse effectuée par la Ville afin de déterminer les causes des événements liés aux fortes pluies du 25 juillet 2018.
- Les actions proposées par la Ville visant à réduire les risques de refoulements et d'inondations, la responsabilité attribuée pour chacune de ces actions, de même qu'une liste des actions qui seront menées à court terme.

Cette présentation a été suivie d'une période de questions afin que les citoyens puissent obtenir des réponses de la part des représentants de la Ville présents et soumettre leurs commentaires. De plus, un carton a été fourni à tous les participants en début de rencontre avec un espace prévu pour y laisser un commentaire par écrit.

---

### 3. Synthèse des questions et commentaires des participants

Plusieurs citoyens sont intervenus lors de la période de questions à ces deux soirées, soit pour fournir un commentaire ou pour demander des précisions sur l'un ou l'autre des aspects présentés. Ces interventions ont concerné principalement la problématique et les causes pouvant expliquer les inondations et les refoulements vécus le 25 juillet 2018, de même que le plan d'action proposé par la Ville pour régler le problème.

Les pages suivantes présentent un sommaire des principales interventions qui ont été faites par les participants lors de la période de questions ainsi que sur les cartons de commentaires, de même que les informations et précisions fournies par les représentants de la Ville, d'abord pour le secteur Wychwood et ensuite pour le secteur de la zone Blanche. Certaines questions posées ou laissées par écrit concernaient des cas précis liés à des propriétés et n'ont donc pas été intégrées dans ce compte-rendu. Les représentants municipaux feront un suivi directement avec les propriétaires concernés après avoir effectué les vérifications requises.

#### 3.1. Secteur Wychwood

##### *Problématique rencontrée dans le secteur et causes identifiées*

Au sujet de la problématique et des causes pouvant expliquer les événements liés aux pluies diluviennes du 25 juillet 2018, plusieurs résidents ont souligné le besoin d'avoir toute **l'information nécessaire pour bien comprendre les causes** des inondations et refoulements afin de proposer une solution adéquate, notamment l'information précise sur les différents systèmes de drainage présents dans chacune des maisons du secteur. Les représentants de la Ville ont précisé que la collecte d'information et les analyses vont se poursuivre afin de préciser les causes exactes ayant mené aux inondations et refoulements du 25 juillet 2018.

Par ailleurs, les responsables de la Ville ont ajouté que la nature du sol et la proximité de la nappe phréatique dans le secteur sont également des facteurs qui rendent plus complexe l'analyse de la situation. Il a été souligné par une résidente qu'obtenir des informations sur l'état de la nappe phréatique lors de fortes pluies serait pertinent pour proposer des solutions.

Une question a été posée au sujet de la **vérification du collecteur situé le long de la rivière des Outaouais** afin de voir si des obstructions ou des débris pouvaient empêcher le bon écoulement des eaux canalisées. Les représentants municipaux ont précisé que la vérification du niveau de l'eau dans la canalisation est effectuée périodiquement, en plus du programme de nettoyage des égouts.

Des résidents ont par ailleurs énoncé un problème au niveau du **nivèlement de la chaussée dans certaines rues** du secteur, où l'accotement semble plus élevé que la chaussée, empêchant l'eau de ruissèlement de s'écouler correctement vers le fossé. Les représentants de la Ville ont indiqué que le nivèlement de la chaussée fait partie du plan d'action visant à optimiser la canalisation des eaux de ruissèlement du secteur.

Sur un autre volet, le **niveau de préparation de la Ville lors des pluies diluviennes du 25 juillet** a été remis en question en lien au système de pompes supplémentaires qui n'a pas été installé dans les rues problématiques pour évacuer l'eau déjà accumulée dans les fossés en prévision des fortes pluies qui étaient annoncées. La Ville a précisé que le ministère de l'Environnement du Québec interdit le déversement d'eaux usées en provenance des fossés dans d'autres cours d'eau, sauf en

---

cas de situation d'urgence, ce pour quoi la Ville a dû attendre que le risque d'inondation et de refoulement soit présent pour procéder au pompage de l'eau des fossés. Par ailleurs, la Ville a souligné que cette opération n'aurait pas permis d'éviter les inondations ou les refoulements dans ce secteur.

#### *Plan d'action proposé par la Ville de Gatineau*

Concernant le plan d'action proposé par la Ville de Gatineau, plusieurs résidents ont mis en doute un premier volet du plan d'action voulant que tous les propriétaires fassent les démarches nécessaires pour **débrancher leur système de drain du réseau sanitaire municipal**, afin d'être conformes aux normes municipales et de ne pas ajouter une charge supplémentaire au réseau sanitaire lors de fortes pluies. Parmi les raisons évoquées, des résidents doutent que la Ville soit assurée que ces ajustements permettront de régler la situation et d'éviter des inondations et des refoulements futurs. La Ville poursuivra ses vérifications afin de s'en assurer.

Au sujet des coûts liés au débranchement du système de drainage résidentiel du réseau sanitaire municipal, un citoyen a remis en question le fait que ce soit aux propriétaires de payer pour cette opération, notamment dans les cas où ce type de branchement était autorisé lors de l'achat ou de la construction de leur propriété. Il a également été souligné que certains résidents ont déjà effectué plusieurs ajustements sur leur système résidentiel, sans que cela ne permette d'éviter d'autres inondations et refoulements.

Parallèlement à la question du débranchement des systèmes de drainage résidentiels, des citoyens ont souligné l'enjeu lié à **l'état actuel de certains fossés qui ne permettraient pas d'évacuer correctement l'eau**. Cette situation aurait pour conséquence que l'eau drainée par les propriétés vers les fossés n'est pas évacuée, ce qui entraîne des inondations sur leur propriété. Ainsi, le débranchement des systèmes de drainage du réseau sanitaire municipal ne règlera pas la problématique, de leur avis, si les fossés ne sont pas réaménagés pour mieux évacuer les eaux de pluies et de ruissèlement. Les représentants de la Ville ont indiqué que la situation problématique de certains fossés a été documentée et que des actions seront prises, autres que les opérations de maintenance habituelles, pour corriger le problème.

Des résidents qui sont intervenus lors de la période de questions ont souligné l'importance de **mettre en œuvre une solution intégrée** pour régler la problématique d'inondations et de refoulements dans le secteur Wychwood. Ce qui représente un point de consensus avec la Ville, dont les représentants ont confirmé le fait que d'adopter une solution intégrant plusieurs éléments, tels que la mise aux normes des systèmes de drainage résidentiels, le réaménagement des fossés et le nivellement de la chaussée, était l'approche privilégiée. Les représentants municipaux ont toutefois précisé l'importance de ne pas sous-estimer le débranchement des systèmes de drainage résidentiels du réseau sanitaire municipal afin d'éviter les surcharges du réseau lors de fortes pluies.

Par ailleurs, la mise en œuvre de **solutions à court terme** afin d'éviter un autre épisode d'inondations ou de refoulements a été demandée. Cependant, la complexité du problème est telle, selon la Ville, que des solutions rapides et à court terme ne peuvent régler la situation. Notamment, le reprofilage des fossés nécessite d'abord d'analyser le système dans son ensemble avant de faire des ajustements à certains endroits seulement.

Un autre enjeu soulevé par un résident a concerné le **diamètre des canalisations sanitaires municipales**, diamètre qui ne permettrait pas, selon lui, de gérer le surplus d'eau pluviale. Les représentants de la Ville ont indiqué que la combinaison de deux systèmes est plutôt l'approche à privilégier, c'est-à-dire des canalisations sanitaires d'un diamètre standard, couplées d'un système

---

parallèle permettant de capter efficacement les eaux de pluie et de ruissèlement lorsque les canalisations sanitaires sont à pleine capacité.

Différentes propositions ont également été faites par des résidents lors de la soirée, notamment de fractionner les plus gros bassins sanitaires du secteur afin qu'un moins grand nombre de résidences y soient connectées; de prévoir des solutions à court terme ou des mesures de mitigation à mettre en place avant que d'autres épisodes de fortes pluies ne surviennent, et d'installer un système de captation des eaux en amont de certains secteurs problématiques, ou encore un bassin de rétention sanitaire. Les représentants de la Ville ont fourni des informations et des précisions pour chacun de ces aspects, en réitérant que la mise en place d'une solution intégrée telle que présentée dans le plan d'action proposé permettra de régler la problématique du secteur.

#### *Autres enjeux soulevés*

En dehors des sujets énoncés ci-dessus, il a également été question des réclamations faites par des citoyens auprès de la Ville. Celle-ci a précisé que le traitement de l'ensemble des dossiers liés aux évènements du 25 juillet 2018 se fait présentement en collaboration avec les assureurs.

### **3.2. Secteur zone Blanche**

#### *Problématique rencontrée dans le secteur et causes identifiées*

Plusieurs résidents ont fait des interventions concernant le **développement des nouveaux secteurs résidentiels** qui s'est fait au cours des dernières années dans la zone Blanche et qui ont pu entraîner une charge supplémentaire sur le réseau sanitaire municipal. Certains ont souligné que la Ville aurait dû faire davantage afin de s'assurer que les nouvelles maisons construites installent un système sanitaire conforme aux exigences municipales avant de donner le permis de construction. À ce sujet, les représentants de la Ville ont précisé que les municipalités ne sont pas tenues au Québec d'inspecter les résidences nouvellement construites pour valider leur conformité. Le fait de se conformer à la réglementation municipale demeure la responsabilité du propriétaire. Un représentant municipal a également souligné qu'il est possible que des branchements non conformes aient été effectués par des propriétaires après la construction.

Par ailleurs, il a été souligné qu'il aurait été pertinent que la Ville ait les données sur les quantités spécifiques de pluies tombées en 2011, 2017 et 2018 sur la zone Blanche afin de mieux comprendre la différence entre les secteurs, qui n'ont pas tous été touchés de la même manière par les inondations et les refoulements lors de ces trois moments.

#### *Plan d'action proposé par la Ville de Gatineau*

Plusieurs résidents ont mis en doute la solution proposée visant à **débrancher leur système de drain du réseau sanitaire municipal**, pour des raisons similaires à celles évoquées par les résidents du secteur Wychwood. Par ailleurs, certains ont questionné le fait qu'il soit de la responsabilité des propriétaires de payer pour ces ajustements, notamment dans le cas où le système de drainage était conforme lors de l'achat de la propriété ou de sa construction.

Au sujet de la lettre que la Ville transmettra aux résidents du secteur concernant le débranchement des systèmes de drainage résidentiels du réseau sanitaire municipal, une citoyenne souhaiterait que la Ville cible uniquement les propriétés qui sont non conformes. Le représentant de la Ville a précisé

---

que le nombre exact de résidences non conformes n'est pas connu, de là la nécessité que tous les propriétaires vérifient leur système. Par ailleurs, l'information sur la manière dont les propriétaires peuvent faire les vérifications sur le type de branchement de leur système de drainage est disponible gratuitement sur Internet.

Une personne a ajouté que la Ville devrait prévoir des **mesures coercitives** pour les résidents qui ne veulent pas se conformer à la réglementation municipale entourant le débranchement des systèmes de drainage, afin que les changements soient faits rapidement par tous. Les représentants de la Ville ont précisé leur volonté de travailler en collaboration avec les propriétaires, en laissant le temps nécessaire pour que les changements soient faits. Des constats d'infraction seront éventuellement donnés pour les citoyens qui refuseraient de se conformer.

Un autre questionnement soulevé par des résidents a concerné le **nettoyage et l'entretien léger des fossés par les citoyens**, tel que demandé actuellement par la Ville pour assurer un écoulement adéquat des eaux de pluie. Une tâche que certains résidents considèrent lourde, notamment pour les personnes âgées et celles ayant un handicap physique, étant donné l'état de certains fossés, qui sont souvent remplis d'eau et de végétation parfois dense (avec des quenouilles, notamment). La Ville évalue l'option de prendre en charge l'entretien léger des fossés, mais plusieurs paramètres doivent être regardés avant qu'une décision soit prise.

En ce qui concerne **l'entretien des ponceaux**, les représentants de la Ville ont précisé que la réglementation municipale stipule qu'il s'agit de la responsabilité des propriétaires. Cependant, des travaux liés au reprofilage des fossés effectués au cours des dernières années ont pu entraîner des réaménagements de ponceaux par la Ville dans certains secteurs. De même, lorsqu'un ponceau est endommagé par une opération ou un équipement de la Ville, celle-ci doit en assurer la réparation.

Par ailleurs, les **délais de mise en œuvre du plan d'action proposé par la Ville** apparaissent longs selon certains citoyens, qui auraient souhaité que davantage d'actions aient été mises en œuvre depuis les pluies diluviennes d'octobre 2017. La Ville a précisé que les mesures pour régler les refoulements d'égout, dont l'installation des bouchons de regard d'égout manquants, seront appliquées rapidement, alors que les démarches liées aux ajustements du système de gestion des eaux pluviales, notamment pour **l'entretien et les ajustements des exutoires pluviaux**, se feront dans les prochaines années. La Ville a précisé qu'étant donné les analyses et études qui doivent d'abord être effectuées, les travaux à cet effet pourraient débuter d'ici 5 ans.

#### *Autres enjeux soulevés*

Des résidents ont interpellé la Ville au sujet des **assurances**, pour savoir si des démarches pourraient être entreprises par celle-ci afin de les aider à redevenir assurables dès que possible. La Ville s'est dite ouverte à faire des vérifications auprès du Bureau d'assurance du Canada sur la manière dont la Ville pourrait venir en aide aux citoyens. Concernant les **réclamations pour dommages et intérêts faits à la Ville** par les citoyens, une représentante de la Ville a indiqué que les citoyens en question recevront une lettre de réponse prochainement. Par ailleurs, la Ville a précisé qu'il appartient aux propriétaires des maisons de faire un recours envers leur constructeur pour toute faute commise dans les travaux de construction qui aurait entraîné une non-conformité avec la réglementation municipale.

Concernant les **incitatifs et subventions** pour aider les citoyens à effectuer les travaux nécessaires sur leur propriété, la Ville a spécifié que des programmes de subventions ont déjà commencé à être regardés, mais que plusieurs paramètres doivent encore être analysés avant qu'une décision soit



---

prise. De la même manière, la Ville évalue également la possibilité d'obtenir des fonds provenant de programmes fédéraux et provinciaux pour les travaux d'infrastructures.

Un autre sujet a été soulevé par un résident concernant le **réaménagement d'une intersection et le changement des canalisations sanitaires** par le Ministère des Transports du Québec (MTQ) et le type de canalisation que prévoit installer le ministère. La Ville a indiqué qu'elle payera la surdimension des canalisations afin que le diamètre soit suffisamment grand pour répondre aux besoins du secteur.

À la suite d'une demande faite par un citoyen pour **qu'une autre rencontre citoyenne soit tenue au printemps 2019** avec les résidents du secteur afin de faire le suivi des travaux et de l'échéancier, la Ville a précisé qu'un suivi écrit sera fait de façon périodique auprès des citoyens du secteur pour les tenir informés des actions en cours.

---

## 4. Conclusion

L'information fournie lors des deux séances d'information a permis aux citoyens d'obtenir des précisions sur la situation et sur l'analyse de la problématique par la Ville. Le plan d'action qui leur a été proposé a également permis de voir les gestes qui devront être posés par la Ville et par les propriétaires pour remédier aux enjeux d'inondations et de refoulements vécus au cours des dernières années.

En plus des différentes actions qui seront menées par la Ville dans les semaines et mois à venir, le maire de Gatineau, M. Maxime Pedneaud-Jobin, qui était présent lors des deux soirées, a souligné qu'un document de planification sera élaboré prochainement afin d'établir un plan d'action et un échéancier clair permettant de résoudre la problématique dans ces deux secteurs, et de rendre des comptes aux citoyens concernés.

Plusieurs commentaires et questions ont été émis par les participants lors de ces rencontres. Ces interventions ont permis de voir que les résidents souhaitent, de manière générale, être assurés que les actions qui seront posées permettent de régler véritablement le problème. Ils ont ainsi fait part de leur inquiétude à savoir si la Ville a évalué correctement et dans son entièreté la problématique pour ces deux secteurs, et si le plan d'action qui en découle apportera une solution adéquate et suffisamment rapide pour éviter qu'un autre épisode d'inondations et de refoulements ne survienne.